

Le candidat François Patriat  
Tête de liste PS/PC/PRG  
A coordination pour la Bourgogne de l'appel  
« alimentons les régions »

C'est avec grande attention que j'ai pris connaissance de l'appel « alimentons les régions » qui fait de l'alimentation un enjeu crucial et un véritable projet de société.

Oui il est besoin de cultiver pour nourrir les hommes. Il est aussi besoin de préserver la terre et les sols pour produire et approvisionner dans la durée.

Il est aussi besoin de repenser les circuits en les raccourcissant pour produire et consommer autrement, en proximité.

Il est surtout nécessaire d'endiguer la diminution du nombre d'exploitations agricoles et de favoriser l'emploi agricole au nom de l'aménagement du territoire et de l'intérêt général.

Agriculture et alimentation de proximité doivent être décrétées grand chantier régional. Il ne peut y avoir de ruralité et de péri urbanité vivantes sans agriculture.

En la matière, depuis 2004, la collectivité régionale n'a pas failli. Elle a anticipé, impulsé, entrepris :

- doublement du budget
- encouragement de démarches partenariales autour de contrats de filière ou d'excellence territoriale
- encouragement de l'agriculture biologique (certification biologique)

- valorisation des circuits de vente directe (marchés, magasin)
- mise en place de l'opération Bien dans mon assiette pour que les lycéens et apprentis aient accès à une alimentation de qualité, diversifiée
- signature de la charte de Florence pour des régions sans OGM...

Demain, il s'agit d'aller encore plus loin. C'est ce que nous ferons avec convictions et responsabilités. Le programme pour une Bourgogne écologique que nous soumettons aux suffrages des Bourguignons porte différentes propositions allant en ce sens :

- Soutien à une agriculture de proximité, de qualité et biologique
- Soutien aux circuits courts afin de favoriser la production ainsi que la consommation locales
- Création d'une plateforme régionale d'approvisionnement pour la restauration collective des lycées afin de conforter les productions locales et l'alimentation de qualité
- Promotion des savoir-faire locaux respectueux de l'environnement
- Création d'un établissement public foncier régional pour limiter l'étalement urbain et favoriser les ceintures maraîchères autour des villes
- Amplification du plan régional en faveur de la biodiversité en direction non seulement des milieux remarquables mais aussi ordinaires (dans ce cadre, une action de préservation des semences paysannes bourguignonnes céréalières, potagères... sera menée)
- Lancement d'un appel à projets pour les pratiques de jardinage à 0 pesticides